

PRO C È S V E R B A L

Réunion du Conseil d'établissement de L'école institutionnelle Louis-Joseph-Huot

Lieu : École Louis-Joseph-Huot

Date : 10 mai 2023

Heure : 18h30

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE :

La séance débute à 18h31

Proposée par Mme Flore Vergé

Secondé par Mme Mélissa Michaud

Résolution # 2023-05-10-01

2. VERIFICATION DES PRESENCES ET DU QUORUM :

Sont présents :

Korinne Foucher, présidente
Suzie Vachon, vice-présidente
Flore Vergé, parent membre
Mélissa Michaud, parent
Élise Larouche, parent membre
Vanessa Castonguay, enseignante
Annie Riopel, enseignante
Caroline Thériault, enseignante
Denis Leblanc, technicien service de garde

Assistaient également :

Daniel Lefrançois, directeur
Véronique Maheu, directrice adjointe
Vicky Bureau, secrétaire

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR du 10 mai 2023

M. Lefrançois demande de modifier le point 6, en débutant par le point 6.7 car Mme Maheu doit quitter par la suite.

L'ordre du jour est adopté avec cette modification.

4. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 AVRIL 2023

L'approbation du procès-verbal est reportée à la prochaine rencontre du conseil d'établissement car le document était absent dans l'envoi par courriel.

Proposée par M. Denis Leblanc
Secondée par Mme Suzie Vachon

Résolution # 2023-05-10-03

5. QUESTIONS DU PUBLIC

Mme Élise Larouche nous fait la lecture d'une lettre écrite par quelques élèves de 6^e année. Elles demandent la tenue d'une soirée dansante lors de l'activité de finissants.

M. Lefrançois nous informe qu'il maintient sa position, c'est-à-dire que le comité a décidé de proposer une activité en fin d'après-midi suivi d'un souper et se terminant par la remise de diplômes en début de soirée avec les parents.

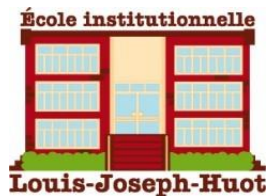
6. INFORMATION

6.7 Direction

6.7.1 Évaluation du plan de lutte à la violence et l'intimidation

Mme Maheu nous présente le plan, il a été revisité point par point par elle et le comité.

Il a été noté que cette année, les actes de violence répertoriés ont beaucoup augmenté par rapport à l'année passée. Ceci peut s'expliquer par le fait que les intervenants ont plus utilisé le logiciel pour les compiler et que certains comportements notés ne répondent pas nécessairement à la vraie définition selon la loi 56. Des changements seront faits afin de clarifier le libellé.



Certains comportements d'élèves ont pu se rapprocher des gestes d'intimidation mais ils ne remplissaient pas tous les critères pour les nommer clairement. Cependant, des conséquences ont été mises en place.

Cette année, nous avons vu une belle amélioration dans la cour d'école, en raison de toutes mesures en place, autant du côté Louis-Joseph-Huot et Saint-Paul.

Au niveau du code de vie, il y a plus de cohérence, à la suite des changements apportés. (Ex : 1 seul billet de manquement, conséquences uniformes pour tous, avis aux parents) D'ailleurs, en impliquant les parents, ça apporte une belle collaboration avec l'équipe école.

Pour les difficultés rencontrées, le fait d'avoir deux bâtiments, peut mener à certaines situations plus difficiles à gérer. Aussi, le roulement du personnel au service de garde pour la surveillance des diners, nécessite une période d'adaptation.

L'implication des élèves au 3^e cycle, par des animations d'activité ou en étant responsable du kiosque du prêt de matériel, leur apporte un sentiment de fierté.

Les animations Moozoom seront à poursuivre l'année prochaine.

Il serait intéressant de trouver des animations plus ciblées sur la gestion des réseaux sociaux, pour les élèves du 3^e cycle.

Nous avons aussi misé sur la reconnaissance de la valorisation. Lorsqu'une classe reçoit une boule de gomme, elle est nommée à l'intercom. Les certificats de valorisation sont remis au gymnase.

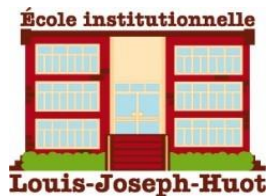
Il est prévu de mettre une personne en charge d'assurer la transmission d'un résumé aux parents des animations faites avec Moozoom.

Mme Véronique Maheu doit quitter afin d'assister au concours de lecture auquel un élève participe.

M. Lefrançois n'a rien à ajouter.

6.1 Présidente

Mme Korinne Foucher nous informe que nous n'avons toujours pas reçu de réponse pour le projet cour d'école. Il faut donc prévoir que les travaux seront remis à l'année prochaine, étant donné le cours délais pour cette année.



6.1.2 Sécurité au cross-country et participation de l'OPP

Pour donner suite à l'organisation de l'évènement en début d'année, Mme Korinne Foucher avait fait la demande que pour l'année prochaine, la rue soit barrée pour maximiser la sécurité des élèves. Les membres de l'O.P.P. offrent aussi leur aide à M. Jérémie Boulay pour assurer plus de sécurité ou pour offrir des breuvages et/ou grignotines. Plusieurs élèves n'avaient pas leur bouteille d'eau, donc on suggère de faire un rappel par courriel aux parents, avant l'évènement.

6.2 Représentant au comité de parents

Mme Suzie Vachon, nous mentionne de la tenue des élections pour les candidats de chaque district.

La fédération des comités de parents du Québec organise le Grand rendez-vous national des parents, le 3 juin 2023. Celui-ci se tiendra à Longueuil et en ligne. Le programme de la journée consistera en des conférences, un panel de discussion et une activité spéciale de reconnaissance de l'engagement parental. Divers organismes seront également présents.

Il leur est aussi présenté que les classes-ressources, au secondaire, n'existeront plus. Les élèves seront intégrés au régulier, ils seront jumelés et auront plus de support. Ce modèle existe déjà au primaire.

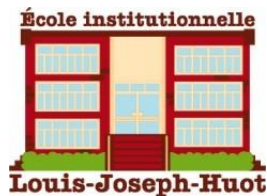
Les parents ont pu assister à une conférence sur le numérique, animée par Mme Caroline Quarré, intervenante psycho-sociale. Mme Vachon y a participé et elle a trouvé que c'était très intéressant.

6.3 Représentants du personnel enseignant

Mme Annie Riopel nous informe que les élèves de 5^e et 6^e année ont eu une animation en univers social.

De leur côté, les élèves en S.I.A. ont fait leur sortie à Québec le 4 mai dernier. La journée s'est bien déroulée, mais le départ a été retardé dû à une réparation urgente de l'autobus qui les ramenait.

Il y a eu la remise des diplômes de valorisation au gymnase avec tous les élèves.



Actuellement, plusieurs activités sont organisées par M. Jérémie Boulay, dans le cadre du Grand défi Pierre Lavoie. Il y a eu des marches, des rallyes et d'autres activités sont à venir. Les élèves les apprécient beaucoup.

Mme Vanessa Castonguay revient sur la chasse aux œufs de Pâques qui a dû être repoussée en raison de la fermeture d'école en avril dernier. Elle a finalement eu lieu et tous se sont bien amusés.

Le 27 avril dernier, une formation sur la conscience phonologique a été offerte aux parents des élèves du préscolaire. Plusieurs parents se sont inscrits, mais seulement une partie (17) se sont présentés.

M. Jérémie Boulay a monté un parcours de pneus dans le gymnase de l'école Louis-Joseph-Huot. Tous les élèves ont pu participer à cette activité lors de leurs périodes d'éducation physique. Ils devaient se fabriquer une voiturette avec des tapis et des planches à roulettes. Ils ont très apprécié cette activité qui s'est déroulée sur quelques semaines.

Mme Caroline Thériault revient sur le tournoi d'improvisation auquel à participer certains élèves de l'école. Mme Marie-Pier Paquin, enseignante en art dramatique, pense qu'ils ont vécu une belle expérience malgré qu'il n'ait pas remporté la victoire.

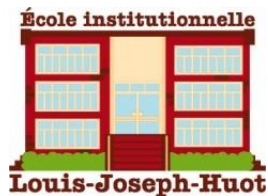
6.4 Représentants du personnel de soutien

Mme Vicky Bureau revient sur la campagne de financement du spectacle de magie. Avec la vente de billets, le profit est d'environ 2300\$.

Mme Suzie Vachon nous informe qu'il y a eu un profit d'environ 400\$ pour la vente de grignotines et de breuvages. Ce qui donne un montant total approximatif de 2730\$.

Si un prochain évènement est organisé, il est suggéré d'enlever les tapis et que tous apportent leur chaise et s'installent auprès de leurs enfants, afin qu'ils soient plus attentifs au spectacle.

Mme Vicky Bureau nous informe qu'un membre du club optimiste, ayant déjà fait un don personnel pour notre projet de la cour d'école, est passé la voir pour lui dire qu'il est probable qu'ils doivent cesser leurs



activités à la suite d'un manque de relève. Ils devront prendre une décision à savoir à qui ils donneront l'argent restant. Il parlera de notre projet et il souhaite pouvoir nous aider de cette façon.

6.5 Représentants du personnel de service de garde

M. Leblanc revient sur la partie d'improvisation parents-enfants. Tout le monde y a pris plaisir.

Pour la journée pédagogique du 2 juin, la sortie prévue est toujours au Havre familial.

La semaine du service de garde aura lieu du 15 au 19 mai. Des activités seront organisées tous les soirs.

La Kermesse, organisée par le service de garde, sera de retour cette année, le 14 juin de 15h30 à 19h30.

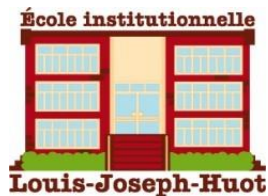
Mme Korinne Foucher mentionne qu'il y avait une petite erreur lorsqu'elle a fait sa réinscription sur le portail Mozaïk. Il était seulement possible de cliquer sur l'option St-Paul pour les inscriptions au service de dîner. M. Denis Leblanc nous informe qu'il s'occupera de régler ce problème pour l'année prochaine.

6.6 Représentant de l'OPP

Mme Suzie Vachon nous donne un suivi concernant la campagne de vente de chandails à l'effigie de Louis-Joseph-Huot. Les prix n'ont pas changé. Donc, les membres de l'O.P.P. prévoient la faire en juin, la date reste à déterminer.

Elle fait aussi un retour sur la soirée du spectacle de magie qui s'est bien déroulée.

Pour la campagne de financement de vente de chocolat, les profits sont d'environ 6000\$.



7. POINTS D'ADOPTION (PEUT MODIFIER, AMENDER OU ADOPTER TEL QUEL)

7.1 Budget 2023-2024

M. Lefrançois nous présente le budget en mentionnant que celui-ci est équilibré, donc qu'il comprend autant de revenus que de dépenses.

Il nous explique les détails du fond 0 (~311,000\$)
Ce fond concerne 90% des activités de l'école. Il est relié aux activités de l'école sans être relié aux services aux élèves.

Le fonds 5 est pour les services aux élèves, autant ceux en classe S.I.A. que ceux au régulier. (~366,000\$)

Le fonds 6 est associé au service de garde. (~616 000\$)

Mme Annie Riopel questionne sur la perte d'argent pour les classes S.I.A. M. Daniel Lefrançois explique que la fermeture d'une classe représente une perte de 17,000\$, même si le nombre d'élèves reste pareil.

Le budget est adopté tel quel.

Proposée par Mme Larouche
Secondée par Foucher

Résolution # 2023-05-10-04

8. POINTS D'APPROBATION (DONNER SON ACCORD OU NON)

8.1 Effets scolaires

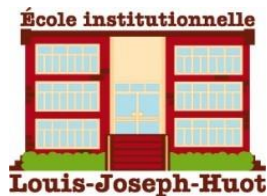
Mme Korinne Foucher demande s'il est possible de modifier la demande de duo-tang de « couleurs différentes » à « couleurs variées ». Si le nombre de duo-tang demandé est élevé, il devient difficile d'en trouver de chaque couleur.

Les écouteurs devraient être achetés par l'école, mais par question d'hygiène, il est suggéré aux parents d'en acheter.

Les listes d'effets scolaires sont approuvées avec ces modifications.

Proposée par Mme Suzie Vachon
Secondée par Mme Flore Vergé

Résolution # 2023-05-10-05



À 20h30, Mme Foucher demande un vote à main levée afin de poursuivre la rencontre de quinze minutes.

La majorité vote de poursuivre la rencontre.

8.2 Code de vie

Le changement apporté au code de vie est l'utilisation du vouvoiement pour s'adresser aux enseignants. La majorité ne tenait pas à garder cette formule de politesse. Les élèves doivent toutefois continuer à utiliser le M. et Mme en s'adressant à eux. Ceux qui tiennent à exiger le vouvoiement devront le gérer de manière personnelle. Mot changé c'est le vous, donc le vouvoiement.

Le code de vie est recommandé par le C.P.E.

Il est approuvé tel quel.

Proposée par Mme Élise Larouche
Secondée par Mme Mélissa Michaud

Résolution # 2023-05-10-06

9. POINT DE CONSULTATION

9.1. Consultation sur l'acte d'établissement de l'école pour l'année scolaire 2023-2024

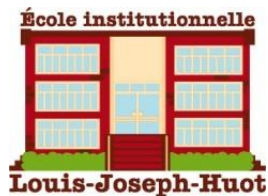
M. Lefrançois nous présente le document. La dernière présentation de celui-ci en conseil d'établissement date de 2014. Normalement, il devrait l'être à chaque année. Doit être présenté annuellement.

Mme Véronique Maheu remarque que pour le bâtiment Louis-Joseph-Huot, le 1^{er} cycle devrait aussi être coché.

Le document est accepté avec cette modification

Proposée par Mme Annie Riopel
Secondée par Mme Caroline Thériault

Résolution # 2023-05-10-07



9.2. Activités et sorties

Une demande par courriel avait été faite pour accepter la sortie des élèves pour une marche dans le quartier.

Mme Annie Riopel nous informe que la sortie des élèves en S.I.A. a été déplacée du 26 mai au 16 juin 2023.

10. PROCHAINS SUJETS À L'ÉTUDE

Mme Suzie Vachon nous informe qu'elle n'est pas disponible le 7 juin pour la prochaine rencontre. Il est décidé de devancer au 6 juin 2023.

11. LEVÉE DE LA SEANCE

La séance est levée à 20h40

Proposée par Mme Caroline Thériault
Secondée par Mme Élise Larouche

Résolution # 2023-05-10-08

Mme Korinne Foucher
Présidente

Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves. (LIP, article 64)